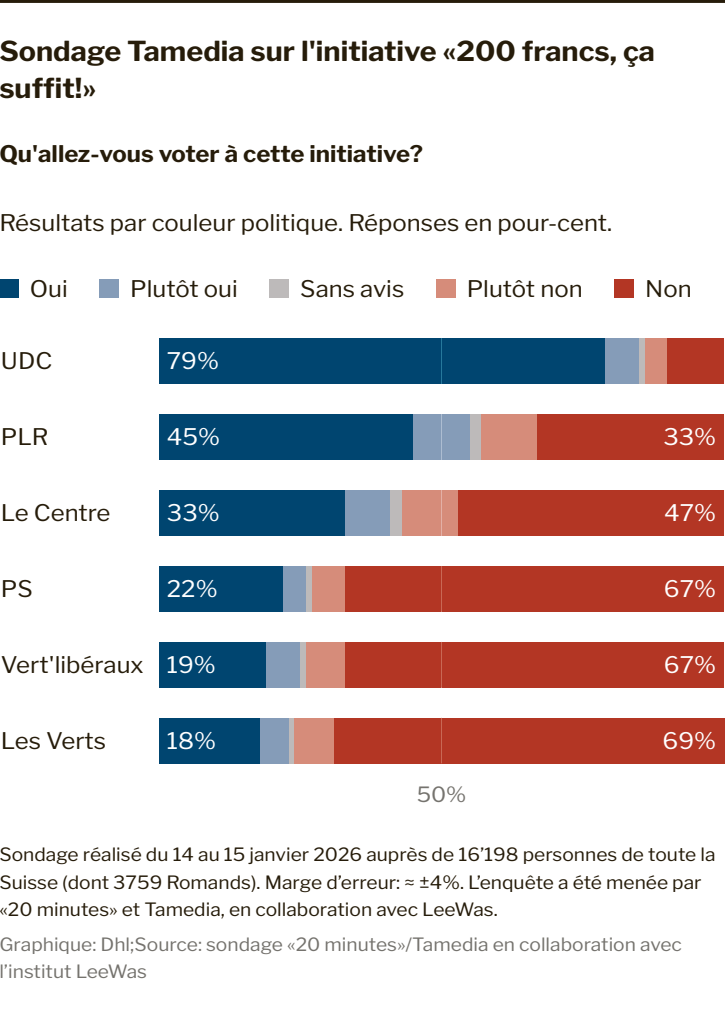


La redevance à 200 francs fera trembler la SSR jusqu’au bout

Votation du 8 mars Selon le premier sondage Tamedia, le oui à l’initiative a une petite avance sur le non. Les six semaines de campagne qui restent seront décisives.



Florent Quiquerez Berne

Cardiaques, s’abstenir. Si la votation sur l’initiative «200 francs, ça suffit» avait lieu maintenant, 50% des Suisses auraient glissé un oui dans l’urne. Et 48% l’auraient refusée. Ces chiffres sont issus du 1^{er} sondage Tamedia (éditeur de ce contenu). Autant dire que les quelques indécis seront dragués comme rarement d’ici au 8 mars, jour du scrutin.

Mais reprenons depuis le début. L’initiative a été lancée par l’UDC, l’Union suisse des arts et métiers et quelques PLR. Le texte vise deux objectifs. D’abord, réduire la redevance de 335 francs à 200 francs par ménage. Ensuite exempter les entreprises du paiement de cette taxe.

En face, le Conseil fédéral a fait un pas vers les initiants. Le ministre chargé du dossier, Albert Rösti, a en effet décidé de baisser à terme la redevance à 300 francs. Selon son projet, il y

aurait aussi moins d’entreprises (surtout des PME) qui devraient payer la taxe. Si l’initiative est rejetée, c’est ce modèle qui entrerait en vigueur d’ici 2029.

Entre ces deux variantes, les Suisses sont donc profondément divisés. Et, ce qui est rare pour un début de campagne, c’est que l’écrasante majorité est déjà convaincue de son choix. Sur les 50% des personnes qui sont prêtes à accepter l’initiative, seules 7% penchent pour un «plutôt oui». C’est également un petit 7% de «plutôt non», dans le total de 48% de personnes opposées.

Absence de Röstigraben

Si on entre dans le détail, on s’aperçoit très vite du rôle de l’appartenance politique sur les intentions de vote. Il existe ainsi un très large soutien à l’initiative au sein de l’UDC (85% de oui). Parmi les sympathisants PLR, le texte recueille également une



Le tout nouveau bâtiment de la RTS dans le quartier de l’EPFL, à Écublens. Yvain Genevaey

Ce qui est rare pour un début de campagne, c’est que l’écrasante majorité est déjà convaincue de son choix.

majorité, bien qu’elle soit plus faible: 55% de oui. En revanche, la redevance à 200 francs est rejetée dans l’électorat des autres partis. C’est 57% de non au

Centre, 74% chez les Vert’libéraux, 73% au PS et jusqu’à 76% chez les Verts.

Un point surprend. C’est l’absence de clivage entre les différentes régions linguistiques, alors que les opposants mettent en avant l’impact de cette initiative sur l’offre d’un service public amoindri pour les minorités. Côté alémanique, le oui est à 50%; le non à 48%. Chez les Romands, c’est 49% dans chaque camp. Quant aux italophones, ils sont 51% à soutenir le texte, contre 48% qui le rejettent.

Pour le reste, on ne constate pas de différences significatives dans les intentions de vote entre les femmes et les hommes. Par contre, le lieu de résidence est pertinent. L’initiative bénéficie d’un soutien plus élevé dans les zones rurales (55% de oui), alors qu’elle est majoritairement refusée dans les villes (55% de non).

L’âge des votants joue aussi un rôle. Les jeunes qui consomment moins les médias traditionnels sont majoritaires à soutenir l’initiative (55% de oui), alors que les plus de 65 ans sont les plus

opposés (55% de non). On note également que le rejet à l’initiative augmente tant avec le niveau de formation qu’avec le revenu.

Les arguments les plus forts

Quels sont les arguments qui mobilisent les deux camps? Parmi les partisans, trois sortent du lot. Le fait que l’initiative obligerait la SSR à se recentrer sur son mandat de base – à savoir l’information – est cité par 28% de ceux qui pensent glisser un oui dans l’urne. Un pourcentage similaire rappelle que «la population paie

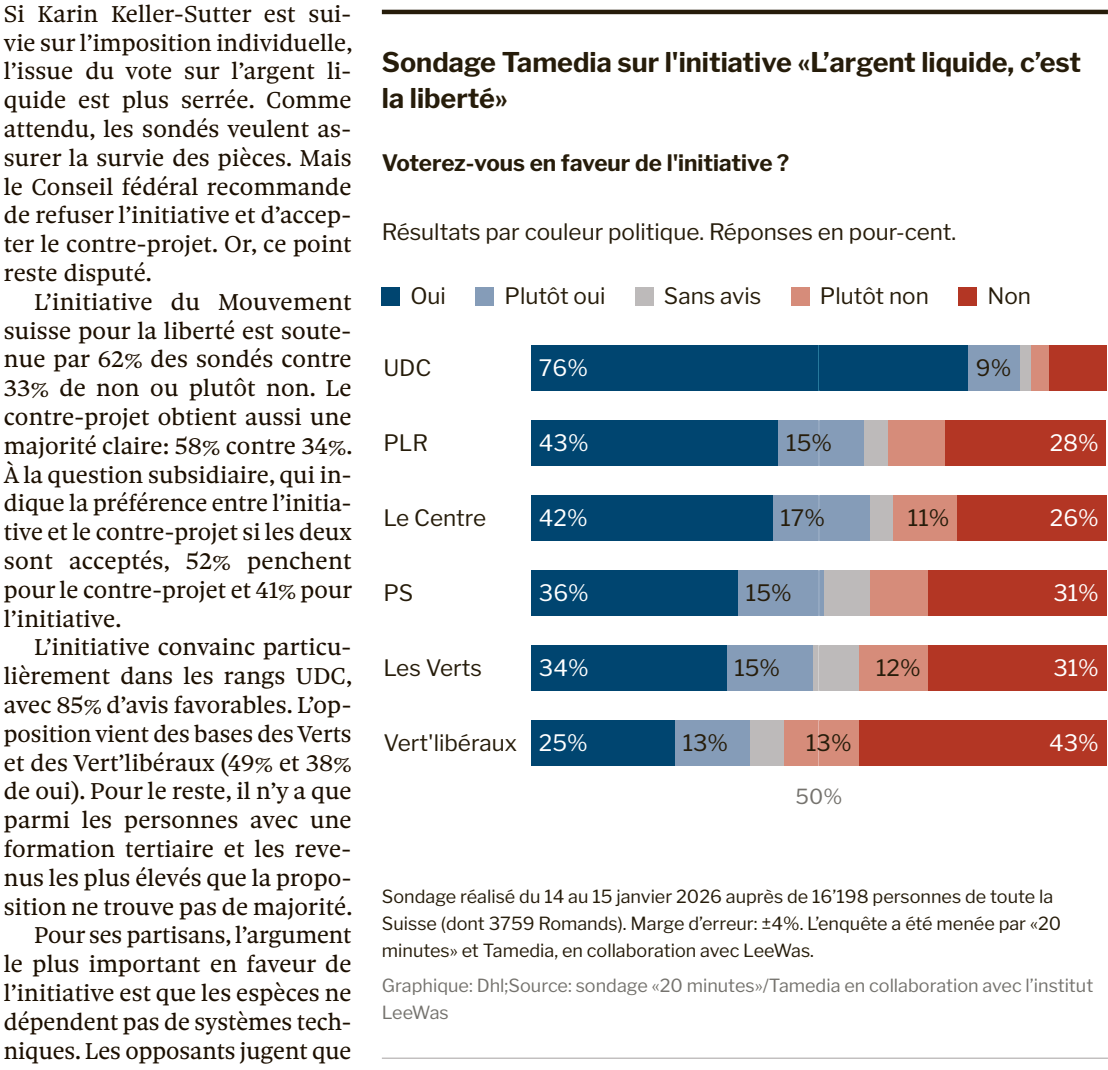
L’âge joue aussi un rôle. Les jeunes qui consomment moins les médias traditionnels sont majoritaires à soutenir l’initiative.

l’une des redevances les plus élevées au monde, alors que le pouvoir d’achat est sous pression».

27% estiment enfin «injuste» de devoir payer pour des contenus qu’ils n’utilisent pas.

Les opposants à l’initiative se retrouvent eux sur deux arguments. 42% estiment que «face à la multiplication des fake news, la démocratie a besoin d’un prestataire, comme la SSR, dont la crédibilité puisse être digne de confiance». 36% pensent enfin que cette réduction du budget de la SSR équivaldrait à un démantèlement du service public, «ce qui mettrait en danger la cohésion nationale».

Argent liquide: entre l’initiative et le contre-projet, le mystère reste entier

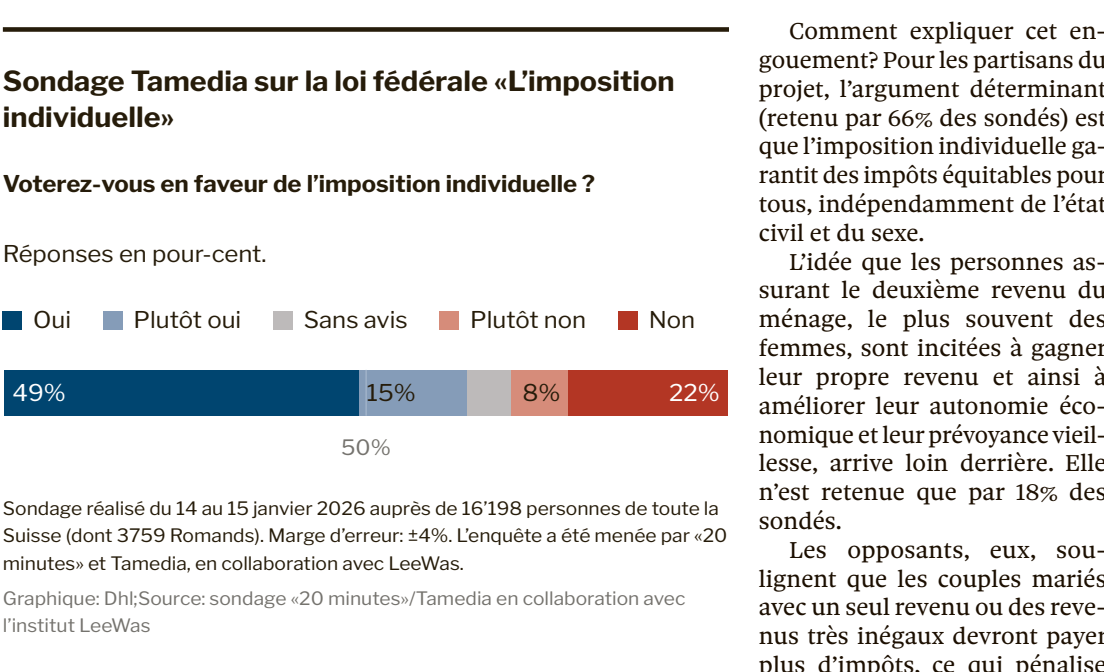


les garanties sont déjà inscrites dans la loi.

Seuls les sympathisants UDC ne soutiennent pas le

Surprise, les Suisses de tous bords politiques soutiennent largement l’imposition individuelle

Sondage Même les sympathisants UDC et du Centre sont favorables à cet objet combattu par leurs partis. On pourrait ainsi voir le bout d’un vieux débat.



L’argument déterminant, retenu par 66% des sondés, est que l’imposition individuelle garantit des impôts équitables pour tous, indépendamment de l’état civil et du sexe.

de vote sur cet objet. Une partie des membres volent en effet dans cette votation une possibilité d’augmenter le pouvoir d’achat, étant donné que les couples où les deux époux travaillent sortiraient gagnants de la réforme.

Dans le reste des résultats, on note que le projet est soutenu dans toutes les régions linguistiques – à 59% au Tessin, 63% en Suisse alémanique et même 68% en Suisse romande. Sur cet objet, on ne distingue pas de différence entre la ville et la campagne.

L’appui est un peu plus marqué chez les jeunes. Les 18-34 ans disent oui ou plutôt oui à 71%, contre 62-63% dans les autres classes d’âge. Il a tendance à augmenter avec le revenu. Ainsi, 73% des personnes gagnant plus de 16’000 francs sont favorables à la réforme. Mais même parmi celles et ceux qui gagnent moins de 4000 francs, et qui ne seront pas forcément impactés par le changement, le oui est soutenu à 58%.

Comment expliquer cet engouement? Pour les partisans du projet, l’argument déterminant (retenu par 66% des sondés) est que l’imposition individuelle garantit des impôts équitables pour tous, indépendamment de l’état civil et du sexe.

L’idée que les personnes assurant le deuxième revenu du ménage, le plus souvent des femmes, sont incitées à gagner leur propre revenu et ainsi à améliorer leur autonomie économique et leur prévoyance vieillisse, arrive loin derrière. Elle n’est retenue que par 18% des sondés.

Les opposants, eux, soulignent que les couples mariés avec un seul revenu ou des revenus très inégaux devront payer plus d’impôts, ce qui pénalise particulièrement les familles traditionnelles (31%). Les coûts administratifs élevés, pointés du doigt par les cantons qui craignent une explosion bureaucratique, sont mentionnés par 28% des sondés défavorables au projet. Et 27% argumentent que la pénalisation du mariage peut être supprimée en maintenant l’imposition commune, avec des modèles plus simples et plus équitables, tels que ceux appliqués dans plusieurs cantons.

La fin d’un serpent de mer?

Si le oui se confirme, on assisterait à une révolution le 8 mars. La Suisse apporterait enfin une réponse adéquate après s’être fait retoquer par le Tribunal fédéral. Voilà déjà plus de quarante ans que la plus haute juridiction du pays a tapé sur les doigts des autorités pour leur tolérance de cette discrimination fiscale du mariage. Jusqu’ici, tous les projets pour y mettre fin ont échoué.

Caroline Zuercher

Pour ses partisans, l’argument le plus important en faveur de l’initiative est que les espèces ne dépendent pas de systèmes techniques. Les opposants jugent que les garanties sont déjà inscrites dans la loi.

60%. L’adhésion la plus faible se trouve chez les plus jeunes électeurs (18-34 ans).

L’argument principal en faveur du contre-projet est qu’il garantit le franc et l’approvisionnement en espèces, sans modifier le système éprouvé. Les opposants, eux, viennent de deux camps. Pour les uns (38%), le contre-projet ne fait que réaffirmer le droit en vigueur. Pour les autres (36%), il ne définit pas explicitement les espèces comme des pièces et des billets, ce qui laisse la possibilité de les remplacer par une monnaie numérique d’État. (CZU)